

Éducation au politique : formation à la citoyenneté, morale et enseignement des religions. Approches internationales (XIXe – XXIe siècles)

Colloque

Université Lumière Lyon 2 : 14,15, 16 Novembre 2022

Laboratoire Education Cultures Politiques (ECP)

Centre Max Weber

Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ)

Institut supérieur d'étude des religions et de la laïcité (ISERL)

Institut d'étude de l'Islam et des sociétés du monde musulman (IISMM)

Institut français de l'éducation (Ifé), Ecole normale supérieure de Lyon (ENS)

A partir du XIXe siècle, la modernité politique s'est traduite dans la plupart des pays par une volonté des États de prendre en charge la formation des citoyens, en lien avec le développement d'une scolarisation élémentaire de masse et la montée des sentiments nationalistes. Plus récemment, notamment à partir des années 2000, l'éducation à la citoyenneté est également devenue un enjeu de réflexion pour des institutions internationales comme le Conseil de l'Europe et l'Unesco qui ont développé des programmes à cet effet et publient recommandations et ressources à l'attention des formateurs et des décideurs politiques.

Compris comme condition du maintien, du renforcement et de l'élargissement des institutions démocratiques, un tel projet appelle une éducation au politique, c'est-à-dire un apprentissage de l'exercice de la souveraineté populaire et de la participation aux affaires communes mais il enveloppe également la transmission d'un ensemble de normes de comportement et de valeurs collectives qui se laissent difficilement réduire à une seule approche procédurale. Il en résulte une porosité de l'éducation à la citoyenneté vis-à-vis d'autres éléments du curriculum comme l'enseignement de l'histoire, des sciences, de la littérature, l'éducation physique et sportive ..., mais aussi un recouvrement du champ d'action de l'école avec celui d'autres institutions éducatives et instances de socialisation porteuses de leur propre vision du politique et de la citoyenneté : la famille, les groupes de pairs, les structures associatives et partisanes, les groupes confessionnels ou encore l'armée.

Dans leurs rapports avec l'éducation au politique, le cas de l'enseignement moral, de l'enseignement des religions (qu'il soit conduit dans une perspective confessionnelle ou séculière de type « enseignement des faits religieux ») constitue à cet égard un point d'observation privilégié des complémentarités et des tensions existant entre les différents acteurs et composantes des politiques publiques éducatives.

Tributaire de rapports de pouvoirs et d'équilibres institutionnels régionaux, nationaux voire internationaux, la relation qu'entretiennent les dimensions citoyenne, morale et religieuse de la formation des nouvelles générations s'inscrit assurément dans l'histoire politique et sociale des divers territoires (l'échelon national n'étant pas toujours à cet égard pertinent la compétence éducative ne relevant pas toujours d'un État centralisé). On peut ainsi distinguer des modèles laïques dissociant la formation morale et civique de l'éducation religieuse, des

modèles plus ou moins sécularisés intégrant un enseignement religieux pluraliste, et des modèles confessionnels articulant formations morale, civique et religieuse. Pour éclairantes qu'elles soient, ces catégories ne suffisent cependant pas à appréhender les configurations curriculaires concrètes, pas plus qu'elles n'interdisent la comparaison des politiques et pratiques éducatives déployées dans les différents contextes.

Point de rencontre ou de tensions entre l'éducation à la citoyenneté et l'enseignement des religions, la formation morale ou éthique fait moins souvent que ces dernières l'objet d'un enseignement explicite. Qu'elle constitue une matière séparée ou une formation intégrée de manière plus ou moins volontariste au curriculum des élèves, la relation de la morale au civique et au religieux varie sensiblement d'un système éducatif à l'autre : rattachement à un enseignement confessionnel commun ou optionnel, approche laïque tendant à s'intégrer à l'éducation civique ou constituant une option alternative au cours de religion; elle peut aussi lui être associée dans une perspective pluraliste et existentielle. Comment les finalités potentiellement concurrentes de l'éducation morale ou éthique comme la transmission de normes et de valeurs collectives et le développement de l'autonomie personnelle s'articulent-elles dans ces différentes configurations et les différents contextes ?

Sans postuler une tendance inéluctable à la sécularisation¹, cette dernière apparaît comme une caractéristique partagée des politiques éducatives, à des degrés certes variables et selon des modalités variées : qu'elle fasse office de repoussoir, d'horizon de modernité, d'aspect de la mondialisation avec lequel il apparaît nécessaire de composer, qu'elle soit encouragée par le pouvoir politique ou véhiculée par des institutions ou groupes d'acteurs porteurs de visions et d'intérêts qui leur sont propres. Des logiques sécularisatrices peuvent ainsi être observées jusque dans le curriculum confessionnel à travers par exemple la promotion d'approches sous-tendues par les sciences humaines ou la philosophie comme c'est le cas de l'enseignement de culture islamique en Tunisie, ou par intégration dans les cours de religion d'approches culturelles et pluralistes comme cela a pu s'observer en Suède, en Norvège, en Angleterre, au Québec ou dans certains cantons suisses. De telles évolutions appellent une mise en regard des pratiques de l'enseignement religieux proprement dit avec le traitement objectivant des faits religieux tel qu'il peut exister dans les systèmes éducatifs laïques.

Il s'agirait également à l'inverse d'étudier l'incidence sur les politiques éducatives des logiques de reconfessionnalisation du champ politique observées à l'échelle mondiale depuis les années 1980 : révolution iranienne, rôle d'une conception intransigeante de l'islam dans la révolte afghane contre le régime soviétique, montée en puissance de partis politiques religieux en Israël, en Inde, au Maroc, en Tunisie, en Égypte, réaffirmation de l'identité orthodoxe de la Russie, poids des fondamentalismes protestants aux États-unis, recours à des arguments confessionnels dans les débats sur « les racines chrétiennes de l'Europe »...

De grandes enquêtes internationales comme l'enquête ICCS de l'IEA (*International Association of the Evaluation of Educational Achievement*) ou celle du réseau européen Eurydice ont été consacrées à l'apprentissage scolaire de la citoyenneté dans une perspective comparative (Conseil de l'Europe 2017 ; Schulz et al 2017) mais celles-ci s'intéressant peu aux acteurs non scolaires de la socialisation politique ou aux relations de ces derniers avec l'école. Elles n'abordent en outre que de manière marginale les rapports de l'apprentissage de la citoyenneté avec l'éducation morale, l'éducation religieuse ou l'enseignement des faits religieux.

Ce sont ces relations que le colloque voudrait contribuer à éclairer en s'efforçant de saisir les enjeux institutionnels, professionnels, épistémologiques et politiques de l'action publique

¹ Par « sécularisation », nous entendons ici le processus d'autonomisation de la vie sociale par rapport aux autorités religieuses sans préjuger des modalités de cette autonomisation ni de son caractère homogène.

éducative telle qu'elle se déploie, non seulement dans les textes officiels mais à tous les niveaux de la fabrique des citoyens (Lascoumes et Le Galès 2012).

Dans une visée d'interdisciplinarité, les communications pourront relever d'une diversité d'ancrages théoriques et d'approches scientifiques : histoire, sciences de l'éducation et de la formation, didactique, sciences politiques, sociologie du curriculum, analyse de l'activité, avec un commun souci de questionner les conditions de possibilité et la pertinence d'une transposition des cadres d'analyse et méthodologies mobilisés.

Plusieurs axes d'étude seront privilégiés :

1) La formation du citoyen: une diversité de lieux, d'institutions et d'acteurs porteurs de projets éducatifs.

Les politiques scolaires se déclinent à une multiplicité d'échelles, du fait de la diversité des configurations institutionnelles régionales et nationales mais aussi en raison de la diversité des acteurs qui y participent.

On cherchera ainsi à mettre en regard les modèles nationaux et régionaux d'éducation à la citoyenneté dans leur complexité et leurs évolutions historiques (en distinguant le cas échéant les enjeux spécifiques aux différents degrés d'enseignement) ainsi qu'à confronter ces derniers aux formes de socialisation politique ayant lieu sous la conduite d'acteurs non scolaires comme la famille, les groupes confessionnels, les associations, les partis politiques, les mouvements d'éducation populaire ou encore l'armée. Comment ces divers acteurs se positionnent-ils vis-à-vis de l'institution scolaire ? Quelles complémentarités et quelles tensions sous-tendent les éventuels partenariats entre ces derniers ?

On s'intéressera également à l'incidence des agences internationales comme l'UNESCO ou le conseil de l'Europe sur la fabrique du curriculum et l'éducation informelle ainsi qu'aux éventuelles tensions entre leurs recommandations et les politiques locales.

2) Pluralisme et fabrique du commun :

Comment les équilibres historiques, institutionnels et sociétaux entre les différentes religions ou convictions se traduisent-ils dans les politiques curriculaires et les pratiques pédagogiques dans le domaine de l'éducation formelle et informelle ? Quelles conceptions du commun, irréductible au national, construisent-elles ? Dans quelle mesure et selon quelles modalités font-elles droit au pluralisme convictionnel ? Quels rapports de force interviennent dans l'élaboration du curriculum ? Quels aspects du curriculum sont identifiés comme constituant des questions socialement vives ? A quels traitements du dissensus donnent-ils lieu ?

3) La place des enseignements religieux ou sur les religions dans la formation du citoyen: variations historiques, géographiques, institutionnelles.

Quelles configurations et reconfigurations du traitement scolaire du religieux sont à l'œuvre au niveau des politiques publiques et des pratiques professionnelles ? Quel impact les transformations du religieux et les évolutions du rôle social de la religion ont-elles sur la fabrique du citoyen ? Quels sont les argumentaires mobilisés en la matière ? En lien avec quels modèles de citoyenneté ?

4) Questions professionnelles, postures de formateurs/trices, matériels didactiques, dispositifs et démarches pédagogiques en matière de formation morale, civique et l'enseignement des religions:

Il s'agira de revenir sur les difficultés et enjeux professionnels spécifiques rencontrés par les formateurs ou intervenants dans les domaines identifiés en fonction des contextes où ils interviennent et des cadres institutionnels et épistémologiques présidant à leur activité.

Quelles démarches pédagogiques et quel matériel didactique mobilisent-ils et selon quels usages ?

Au-delà des différences contextuelles on se demandera dans quelle mesure et dans quel horizon une comparaison des démarches, des épreuves et des ressources professionnelles peut-elle s'avérer éclairante.

5) Enquêter sur la formation morale, civique et l'enseignement des religions dans une perspective comparative internationale : quelles approches théoriques ? Quelles méthodes ? Quelles difficultés ?

Du fait de la diversité des systèmes éducatifs prenant en charge ces enseignements, la réflexion sur les méthodes mobilisées par les chercheurs pour saisir leur objet dans les différents contextes constitue une dimension essentielle de toute démarche comparative.

On s'intéressera également à la structuration du champ scientifique dans ces domaines et aux conditions de travail des chercheurs (accès au terrain, aux financements, modalités de diffusion des travaux, caractère sensible ou prioritaire de certaines thématiques)

Les communications pourront être présentées en anglais, en allemand ou en français

Les propositions (titre, résumé d'environ 3000 signes, courte bibliographie) devront être déposées sur la plateforme sciencesCONF.org jusqu'au 31 mars inclus.